

**COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL du 22 décembre 2009**

Présents : MM GONTARD Jean-Marc, BENOIT Claude, MAGNE Michel, PEYRIERE Rémy,
Mme AUSSEL Brigitte, MOLINÉ Nicole

Procuration : LEYRIS Jean-Louis à GONTARD Jean-Marc

Excusés : TURBÉ Charles

Absents : BRUN Philippe, SALZE Chantal

Secrétaire de séance : Claude BENOIT

Séance ouverte à 20h00

Approbation du compte rendu du Conseil du 18/11/2009

Voté à l'unanimité des présents et des représentés.

1)) TARIFS 2010 :

Tarifs Loyers bâtiments communaux : Monsieur le maire expose au Conseil Municipal que l'indice de référence des loyers était de 116.07 au 2^{ème} trimestre 2008 et s'élève à 117.59 au 2^{ème} trimestre 2009. Le coefficient applicable au 1^{er} janvier 2010 pour l'augmentation des loyers des bâtiments communaux est de 1.0131 soit une augmentation de 1.31%.

Rue des Ecoles

Gîte1	462 €
Gîte2	398 €

La Clastre

Rez-de-chaussée	297 €
1 ^{er} étage gauche	297 €
1 ^{er} étage droite	349 €

Maison du Pauvre

Rez-de-chaussée	165 €
Etage	310 €

Madières

Presbytère	358 €
Ecole	338 €

Voté à l'unanimité des présents et des représentés

Herbages communaux : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le montant du loyer des herbages communaux est révisé chaque année en fonction de la variation de l'indice des fermages. Pour 2009 il s'élève à 116.7, soit une variation d'indice de +1.66% pour la zone à dominante élevage.

Voté à l'unanimité des présents et des représentés.

Tarifs photocopies et fax : inchangés.

Tarifs location salles communales : Monsieur Le Maire expose qu'il convient de modifier les tarifs de location des salles communales.

Salle DARDE	Location	Caution
Privé Commune	50 €	600 €
Privé Hors commune	50 €	600 €
Associations Hors commune	50 €	600 €

Gratuit si la location entre dans le cadre d'un programme d'animations.

Location gratuite pour les Associations de la commune mais caution 600 €

Fournir une attestation d'assurance en cours de validité.

Salle PEIREFICADE

Privé Commune	120 €	600 €
Privé Hors commune	240 €	600 €

600 €

Location gratuite pour les Associations de la commune mais caution 600 €

Fournir une attestation d'assurance en cours de validité.

Voté à l'unanimité des présents et des représentés.

2) DM N°2 M14 (D) :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le budget a été voté par chapitre et qu'il convient d'effectuer la décision modificative suivante :

Dépenses de Fonctionnement

Article 022 - 1.050 Dépenses Imprévues

Article 67441 + 1.050 Subvention M49

Voté à l'unanimité des présents et des représentés

3) DM N°1 M49 (D) :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le budget a été voté par chapitre et qu'il convient d'effectuer la décision modificative suivante :

Fonctionnement

Recettes

Article 7715 + 1.050

Subvention M14

Dépenses

Article 6152 + 1.050

Entretien biens immobiliers

Voté à l'unanimité des présents et des représentés

4) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :

Création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} échelon à 24h/semaine.

Voté à l'unanimité des présents et des représentés

5) HERAULT ENERGIES – DESIGNATION D’UN DELEGUE SUPPLEANT :

Candidat : Jean-Louis LEYRIS

Elu à l'unanimité des présents et des représentés

6) DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE :

Candidat : Jean-Louis LEYRIS

Elu à l'unanimité des présents et des représentés

La séance est levée à 20h20.

Le Maire,
Jean-Marc GONTARD